

Chargé(e) de mission du Programme de Prévention des Déchets ménagers et d'Ecologie Industrielle Territoriale

Description du poste

Le territoire concerné par le Programme est celui du Syndicat Mixte La Montagne qui est constitué par 2 EPCI :

- Communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac,
- Communauté de communes des Terres Apcher Margeride Aubrac.

Cela représente 37 communes (15 884 habitants INSEE ou 20 177 habitants DGF).

Le Syndicat Mixte La Montagne anime depuis 5 ans un programme local de prévention des déchets ménagers. Le programme a atteint ses objectifs et le Syndicat va poursuivre son programme de prévention des déchets et développer une démarche d'écologie industrielle territoriale.

L'Ecologie Industrielle Territoriale repose sur une approche pragmatique qui considère qu'à une échelle géographique donnée (zone industrielle, agglomération, département...), et quel que soit son secteur d'activité, chacun peut réduire son impact environnemental en essayant d'optimiser et/ou de valoriser les flux (matières, énergies, personnes...) qu'il emploie et qu'il génère. Elle s'appuie donc sur l'étude de la nature, de la provenance et de la destination des flux pour identifier et développer des synergies industrielles, initier de la mutualisation de moyens et de services, du partage d'infrastructures. L'écologie industrielle et territoriale peut même contribuer à l'émergence d'activités intermédiaires entre émetteurs et consommateurs.

Les principes suivants constitueront les orientations du programme d'actions 2019-2021 :

- Le développement et l'accompagnement des acteurs dans une approche d'écologie industrielle territoriale associant la prise en compte de la transition écologique et l'amélioration de la compétitivité ;
- La mise en place d'un suivi des actions et de leurs impacts pour renforcer le pilotage du dispositif et assurer une meilleure mutualisation.

Description de la mission

Elaborer, piloter et animer le Programme Local de Prévention des déchets et d'Ecologie Industrielle Territoriale:

Concernant le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers, vous :

- accompagnez les actions déjà mises en route
- développez de nouvelles actions.

Concernant la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale, vous :

- mettez en oeuvre la feuille de route d'actions EIT élaborée suite à l'étude réalisée par MACEO
- réalisez des entretiens individuels avec les entreprises et en assurez l'animation (mise en réseau, organisation de rencontres collectives,...),
- identifiez les partenaires et les prestataires supports de mutualisations entre entreprises,

Profil

Formation et compétences :

Formation supérieure (Bac +2 à Bac +5)

Les missions proposées impliquent les connaissances et les compétences dans les domaines suivants:

- l'économie circulaire et le sujet d'Ecologie Industrielle Territoriale
- la conduite de projets,
- la rédaction,
- la planification et l'animation d'actions,
- le sens du contact et des relations humaines,
- le goût de l'animation (prise de parole, gestion de groupe, aisance à l'oral),
- des capacités d'organisation (préparation et animation de réunion, gestion des dossiers),
- des capacités d'analyse et de synthèse,
- de la créativité et des initiatives,

Informations complémentaires sur le poste :

- Résidence administrative aux Cheyssades 48200 RIMEIZE
- Nombreux déplacements à prévoir (Permis B obligatoire)
- Disponibilité (participation à des réunions et à des sessions d'animation en soirée)
- Participation aux formations proposées par l'ADEME.

Modalités de recrutement

Par voie contractuelle. Contrat à durée déterminée de 3 ans

Rémunération selon expérience.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) doivent être adressées à l'attention de

Monsieur le Président du Syndicat Mixte LA MONTAGNE
Les Cheyssades
48200 RIMEIZE

Ou envoyées par courriel : contact@sm-lamontagne.fr

Date limite de réception des candidatures : 12/06/2019

Poste à pourvoir le 01/09/2019.